

TOULAUD *Infos*

Bulletin d'informations municipales n°38 (Juin 2017)

LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

VENDREDI 9 JUIN

Fête des jardins

Venez découvrir ou redécouvrir les jardins toulaudains et le travail de nos jardiniers amateurs. L'occasion de se retrouver pour une journée qui sera ponctuée d'animations, matin et après-midi, avec la participation des enfants de nos 2 écoles, puis en soirée, dès 16h, avec l'accueil de tous les toulaudains (Ateliers : compost, Naturoplantes, "La belle terre"...).

SAMEDI 10 JUIN

Fête de la musique

Cette année, l'Amicale Laïque organise la Fête de la Musique pour le plus grand plaisir de tous ! Rendez-vous au boulodrome dès 21h pour un programme musical éclectique.

SAMEDI 17 JUIN

Cinquantième du Rugby et feu d'artifice

Le Toulaud Sports organise son cinquantième anniversaire. Une journée placée sous le signe de la fête et de la bonne humeur ponctuée par de nombreuses animations. Dès la nuit tombée, la Mairie lancera un feu d'artifice depuis la place Espeysse, une manière de participer aux festivités et d'y associer tous les Toulaudains.

VENDREDI 23 JUIN

Marché de producteurs

Cour de l'école élémentaire de 18h à 21h. Venez rencontrer nos producteurs locaux et découvrir leurs délicieux produits.

DIMANCHE 2 JUILLET

Fête des écoles

L'occasion pour tous nos petits de fêter les vacances !

VENDREDI 7 JUILLET

Balade historique dans le village

Venez redécouvrir votre village avec les commentaires et anecdotes historiques de Marie-Claude ARCOS et Christian AUDEMARD à partir de 19h. Rendez-vous devant la mairie.

DIMANCHE 9 JUILLET

Marché de producteurs

De 9h à 13h dans la cour de l'école élémentaire.

MARDI 11 JUILLET

Réunion publique sur la révision du PLU

20h salle polyvalente.

VENDREDI 21 JUILLET

Ciné plein air

Rhône Crussol Tourisme organise une séance de cinéma en plein air. Rendez-vous au boulodrome dès la nuit tombée.

VENDREDI 8 SEPTEMBRE

Forum des associations

Venez à la rencontre de leurs bénévoles de 17h30 à 20h00 - Salle polyvalente.

DIMANCHE 29 OCTOBRE

Marché de producteurs

De 9h à 13h dans la cour de l'école élémentaire.

Actions municipales

Un point à mi-parcours

Après 3 années, il me semble opportun de faire un point sur l'ensemble du travail accompli, sous la forme d'un bilan à mi-mandat, proposé par l'équipe municipale sur la tenue de nos actions.

C'est revenir sur les engagements de campagne et constater la réalisation, totale ou partielle, des promesses faites avant l'élection.

C'est aussi un moment privilégié pour communiquer avec les citoyens sur « ce que l'on a fait et ce qu'il reste à faire ».

Diffuser cet état des lieux est une exigence démocratique. Elue pour mettre en œuvre notre programme initial, l'équipe a le devoir de rendre des comptes.

Dans ce magazine, en pages 2 & 3, cet exercice difficile détaille le chemin parcouru avec les chantiers accomplis et les projets qu'il nous reste encore à mener, en traçant des perspectives d'avenir pour notre commune.

Christophe Chantre



"ALLÔ les artistes"

D'ici fin 2017, toutes les cabines téléphoniques devront être démantelées par Orange.

La municipalité a fait le choix de garder cet habitacle dans notre patrimoine et de lancer un appel à projet pour le transformer en "Cabine à dons".

Graphiste, artiste peintre, créateur, nous vous proposons d'imaginer ce nouveau lieu et de nous envoyer votre idée pour transformer cet édifice public et en faire un lieu pour entreposer des livres, des objets que certains déposent et que d'autres reprennent.

Une commission étudiera les projets et choisira celui qui répondra aux critères d'originalité créative et d'insertion paysagère pour lancer sa réalisation avant la rentrée scolaire. Dossier et devis prévisionnel à envoyer par email avec en objet " Cabine à dons " (format PDF avec photos ou dessins illustrant le projet) avant le 30/07 à : mairie@toulaud.fr



Centre
de Loisirs

Au programme de cet été

10 au 13/07

Mini camp (3jours/2nuits) dans la Drôme.
(Thème : l'astronomie).

17 au 21/07

Découverte de différents sports et initiation avec animateur Brevet d'état.

24 au 28/07

Mini camp (3jours/2nuits) à Annonay.
(Thème : la montgolfière avec vol captif).

28/08 au 01/09

Découverte de différents sports et initiation avec animateur Brevet d'état.

Actions municipales :

Le projet municipal, pour le mandat 2014/2020, s'articulait autour de 4 axes. Vous pouvez, si vous le souhaitez, retrouver le programme original sur : <http://touladmunicipales2>

Echange, cohésion sociale et gouvernance

Jardins familiaux

Ils ont ouvert au printemps 2016 afin de permettre à des familles touladaines de pouvoir jardiner et faire pousser leurs propres légumes.

24 parcelles de 50 à 150 m² ont été aménagées. Elles permettent aussi d'avoir un échange de savoir-faire et une solidarité entre jardiniers.

Augmentation du montant des subventions aux associations

Le soutien aux associations touladaines était une des priorités de la nouvelle équipe municipale. Cela s'est concrétisé notamment par une augmentation des subventions afin de donner des moyens d'action supplémentaires à celles-ci.

A l'occasion d'événements importants, la municipalité versera sous conditions des subventions exceptionnelles pour encourager les initiatives. C'est ainsi, qu'en ce printemps 2017, le Toulad Sports et l'Amicale Laïque ont bénéficié de ce soutien.

Rénovation des infrastructures associatives

De nombreux travaux ont été réalisés afin d'améliorer le "confort" des associations.

Ainsi, au niveau du tennis, ont été entrepris l'élagage des haies, la mise en place d'un monnayeur et la remise aux normes de l'éclairage et de l'électricité des cours.

Côté stade, pour le rugby et le football : la modification de l'éclairage du terrain, la rénovation des vestiaires (carrelage des douches, peinture, plomberie...), mise aux normes de la salle de réception.

Au boulodrome, le portail d'entrée a été changé.

Plus de concertation avec les associations

Des rencontres annuelles ont été initiées dès septembre 2014 avec les représentants des associations touladaines.

Dans le cadre de cet accompagnement, une formation liée à l'utilisation du défibrillateur a eu lieu le 05/04/2016 en partenariat avec l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de l'Ardèche.

Dans le même esprit, l'organisation du forum a été modifiée afin de tenir compte des aspirations du public venant s'informer, voire s'inscrire aux activités proposées par les associations touladaines. Il se déroule depuis septembre 2016 un vendredi soir.

Favoriser la circulation de l'information

Un panneau lumineux a été installé dès septembre 2014 afin d'améliorer la communication municipale et associative envers les citoyens. Très prochainement (durant l'été) ce dispositif sera complété par la mise en place de panneaux d'informations fixes dans plusieurs quartiers excentrés ou points de passage importants de la commune.

Chaque conseil municipal est désormais l'occasion, en plus de l'ordre du jour annoncé, de faire un point sur les travaux et projets en cours de la commune et de rendre compte des réflexions menées ou décisions prises à la communauté de communes Rhône Crussol (CCRC).

Déploiement du logiciel ICAP (portail "famille")

Ce nouveau logiciel a été testé en début d'année sur des familles "témoins" puis a été mis en place dès le second trimestre de l'année scolaire 2016-2017. Il permet, pour les services communaux, une simplification de la gestion administrative et pour les familles de s'inscrire et de payer en ligne les différents services périscolaires proposés : cantine, garderie, Taps, centre de loisirs.

Gestion du budget communal

La nouvelle équipe municipale s'était engagée à gérer de façon responsable les comptes communaux. Objectif tenu avec une maîtrise des dépenses, une limitation de la fiscalité et un effort particulier réalisé sur des investissements structurants tels que l'école primaire, la réhabilitation de la Cure... La dette par habitant s'élève à ce jour à 589 € (moyenne nationale pour des communes de même importance : 591 €).

Il reste à réaliser

Dès septembre 2017, il est envisagé d'ouvrir la cantine un jour par semaine aux seniors de la commune, pour permettre à ceux qui le souhaitent d'échanger et de partager des moments conviviaux avec les jeunes générations.

Reste à créer un bureau d'accueil pour le C.C.A.S (centre communal d'action sociale) pour que les administrés puissent être reçus dans des conditions optimales qui permettent un échange constructif.

Il faudra également dans le cadre des nouveaux projets d'urbanisme intégrer la réalisation de logements adaptés.

Tissu économique, réseau routier et mobilité

Développer des commerces et des services de proximité

Depuis 2014, trois marchés de producteurs locaux sont organisés au fil des saisons. Les associations locales ont été impliquées dans cette organisation en leur confiant l'espace "buvette".

Encourager l'essor et le maintien des artisans et des agriculteurs

Cette problématique, identifiée comme récurrente dans toutes les communes de notre territoire Rhône Crussol, a donc été prise en charge par la communauté de communes.

Un Comité Local à l'Implantation (CLI) a été mis en place en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche et la Mutualité Sociale Agricole. Le 26 avril a été présenté l'état des lieux des exploitations et du foncier agricole des différentes communes. Le CLI a pour objectif de faciliter la transmission des exploitations pour lutter contre la déprise agricole. Deux enjeux à traiter prioritairement ont été identifiés : l'accès au foncier et la mise en relation des agriculteurs cédants et des candidats à l'installation.

Poursuivre les améliorations sur les axes routiers

L'aménagement de la route des Freydières se poursuit. Deux tranches sont d'ores et déjà réalisées ; la troisième tranche permettant de faire la jonction avec l'entrée de ville devrait débuter avant la fin de l'année.

Depuis 2014, un plan pluriannuel d'entretien des voiries communales est engagé avec le concours de la CCRC.

Faciliter la mobilité de nos concitoyens

En lien avec CITEA et la Communauté de communes, qui détient la compétence transports, la commune a mis en place depuis septembre 2015 les TAD (Transports à la demande). L'importance de la fréquentation a abouti à l'automne 2016 à la mise en place de deux nouveaux arrêts.

Il reste à réaliser

Le commerce local et des services de proximité devront être développés. La municipalité devra pleinement jouer son rôle de facilitateur avec les porteurs de projets.

Les déplacements doux ou collectifs méritent une réflexion particulière (couloir cycliste, aire de co-voiturage... Le succès des TAD doit inciter le syndicat Valence Romans Déplacements et la CCRC, autorité compétente en matière de transport, à envisager, lors des prochaines négociations, une desserte régulière de notre commune.

un point à mi-parcours

vous proposons ici de les redécouvrir un à un, avec pour chacun, un point d'étape.

2014.blogspot.fr/p/projet.html

Echange, cohésion sociale et gouvernance

Préserver notre espace naturel durablement

Certains quartiers bénéficient de l'extinction de l'éclairage entre minuit et 5h. D'autres, ainsi que le village, ont vu l'intensité des ampoules réduite de moitié. Toutes les extensions du réseau sont réalisées depuis sur ce même principe de "Eclairer juste".

La commune a décidé en 2017 de s'inscrire dans la démarche "zéro pesticide".

Devant la menace de débordement du Mialan, sous le quartier du Colombier, des travaux visant à renforcer les berges ont été effectués à l'automne 2016.

Réhabiliter notre patrimoine

La salle polyvalente vieillissait mal. D'importants travaux dans le cadre d'un plan quinquennal ont été entrepris pour lui redonner un aspect plus moderne et fonctionnel.

La réhabilitation de la cure était un chantier majeur du programme. A ce jour, les études sont terminées, les plans se finalisent. Le permis sera déposé au cours de l'été. Les travaux débiteront à la fin de cette année. Ce site communal comprendra un logement en duplex, une salle de réunion, un espace dédié au co-working, une salle multi-activités, deux gîtes, des jardins...

Dans le bourg, le passage Chantebise et la placette sous le temple ont été réaménagés. Place de la Carrière à la sortie du village, un nouveau parking a été matérialisé et sera aménagé dans un second temps.

Le quartier des Chênes reprend progressivement des couleurs : remplacement des mats d'éclairage public, abattage des vieux arbres et réaménagement des trottoirs, réfection d'une partie de la voirie, création de places de parking.

Rester maître de l'urbanisme

Pour être en conformité avec les nouveaux règlements relatifs à l'urbanisme, le PLU datant de 2008 est actuellement en révision. Cet important travail est mené conjointement par le cabinet Reflexité et les élus de la commune épaulés par des Touloudains volontaires. Le nouveau PLU devrait être adopté fin 2018.

Rendre notre territoire plus attractif

Notre territoire est riche, vaste et propice aux randonnées. La communauté de communes CCRC est désormais en charge de cette compétence. Deux topoguides (pédestre et VTT) sont désormais disponibles afin de valoriser les différents sentiers et chemins de randonnée présents dans notre secteur. Très récemment le GR 42 a bénéficié d'un nouveau balisage. Les sentiers font l'objet d'entretien par les services de la CCRC et par des

bénévoles des associations de randonnées du territoire. La signalétique est actuellement en cours de renouvellement.

Pour le plaisir des petits, près de la salle polyvalente, de nouveaux modules ont remplacé avantageusement les jeux existant depuis longtemps.

Depuis le début de cette année, tous les quartiers et toutes les rues et chemins sont répertoriés sur le dépliant (plan) de la commune. Il est disponible en mairie.

Etre garant du bien-être et de la sérénité

Pour répondre à la demande d'un certain nombre de Touloudains, le dispositif " participation citoyenne ", en relation avec la gendarmerie, a été mis en place dans plusieurs quartiers de la commune à l'automne 2016.

Côté sécurité routière, l'entrée nord de l'agglomération a vu l'aménagement du carrefour des Messicioles, avec un ralentisseur. Même chose au sud en venant de Soyons et Charmes sur Rhône, un plateau traversant régule la vitesse des véhicules à l'approche de la bibliothèque et de l'école maternelle.

Depuis le début de l'année 2017, une commission communale réfléchit et cherche des solutions pour limiter les incivilités récurrentes

Il reste à réaliser

La réalisation d'un bilan énergétique de tous les bâtiments communaux afin de pouvoir réduire encore les dépenses en énergie.

L'aménagement de la ceinture verte sous le village avec la création de chemins doux permettant de relier le village avec les commerces, l'école avec la Place Espeysse, etc.

Le projet d'un parcours de santé est dans l'attente d'un site adéquat.

L'aménagement de la place Espeysse : c'est le deuxième gros chantier qui sera lancé dès les travaux du site de la cure terminés. La commission Urbanisme Travaux et Développement Durable travaille déjà sur ce projet. Pour recevoir les visiteurs venus en camping-car, des emplacements équipés verront le jour dans le cadre de cette réhabilitation.

Education, jeunesse, sport et culture

Bâtiment scolaire

La réhabilitation du bâtiment scolaire s'est achevée avec l'aménagement de deux nouvelles classes à l'étage, l'agrandissement de l'espace dédié à la cantine et la rénovation des salles de garderie. Pour répondre aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, un ascenseur distribuant les trois niveaux a été installé.

Rythmes scolaires

La réforme a été mise en place dans l'esprit de la loi, sur 4 jours, avec l'organisation d'activités par des intervenants extérieurs, toujours dans l'intérêt des enfants.

Garderie périscolaire

Afin de répondre à une demande récurrente des familles, la garderie accueille désormais les enfants dès l'âge de trois ans.

Référent sportif

Issu du conseil municipal, il a été nommé afin d'avoir un interlocuteur privilégié et uni-

que qui puisse être une véritable interface entre les bénévoles des différentes associations sportives et la municipalité.

Dynamisation du pôle médiathèque

La programmation d'événements multiculturels a été étoffée pour proposer aux citoyens une palette d'animations plus large pour les grands et les petits pendant toute l'année mais aussi pendant la période des vacances scolaires.

Il reste à réaliser

Elaborer un projet pour regrouper les différents équipements à proximité du stade dans une même structure et installer des toilettes publiques accessibles pendant les événements sportifs.

Le Maire, les adjoints et les membres du Conseil municipal se tiennent à votre disposition pour vous recevoir sur rendez-vous et échanger avec vous sur l'ensemble des sujets concernant notre territoire.

ACTUALITES COMMUNALES

ENVIRONNEMENT

LES GUËPIERS

Le guêpier d'Europe est un petit oiseau multicolore de la taille d'une grive ou d'un merle qui depuis quelques années a choisi notre commune pour nicher. Ce nid creusé dans la terre lui vaut le surnom " d'oiseau ingénieur ". La terre de Touloud semble lui convenir parfaitement.



Les services techniques de la commune et quelques élus ont procédé au balisage de deux zones afin de protéger les nids du passage bruyant de l'épaveuse. Un fauchage doux a été effectué début mai par Geneviève Sévenier dans le secteur de Saint-Christol et des Cours pour leur garantir calme et sérénité.

UNE PLANTE INVASIVE ET DANGEREUSE

L'ambrosie est une plante nocive, une invasion est observée depuis une dizaine d'années en France et plus particulièrement dans notre région. D'origine d'Amérique du nord, son pollen est particulièrement nocif. La prolifération de l'ambrosie devient un vrai problème de santé publique. Une seule solution s'impose, celle de détruire tous les plans avant le début de la floraison en juillet / août. Pour optimiser la lutte, il est essentiel de suivre les conseils de l'ARS (Agence Régionale de Santé) et du RNSA (le réseau national de surveillance aérobiologique) pour limiter les désagréments sur notre santé.

Il faut impérativement éradiquer cette plante, cela nécessite les efforts conjugués de tous au quotidien, particuliers, agriculteurs, collectivités locales.

OBJECTIF "ZÉRO PESTICIDE"

Les différentes lois successives relatives à la transition énergétique pour la croissance verte tendent à limiter à terme puis à interdire l'utilisation des produits phytosanitaires. La réduction de l'usage des pesticides pour l'entretien des espaces verts et des voiries constitue un enjeu important pour la préservation de la ressource en eau, de la biodiversité et pour la santé.

La commune de Touloud a décidé de devancer les interdictions et de s'inscrire dans une démarche volontaire : le "Zéro pesticide" dès 2018.

Cette démarche se décline concrètement en six étapes.

1^{ère} étape : établissement d'un diagnostic des pratiques actuelles de la commune.

2^{ème} étape : réalisation d'un plan de désherbage.

3^{ème} étape : formation de l'équipe technique municipale aux nouveaux enjeux.

4^{ème} et 5^{ème} étape (indissociables) : passage à l'action sur le terrain et information des habitants de la commune.

Mise en œuvre des nouvelles techniques arrêtées par la municipalité pour l'entretien de ses espaces verts et voiries et également donner l'information aux habitants pour les sensibiliser et leur expliquer l'évolution de leur environnement quotidien.

6^{ème} étape : établissement d'un bilan à l'issue d'une période d'un an de pratique.

FRELON ASIATIQUE :

Plusieurs nids ont été recensés et pour certains détruits sur la commune. Ces nids ressemblent à une grosse boule de papier mâché dont la taille varie tout au long de l'été. Ils peuvent se trouver dans les buissons, dans les arbres ainsi que près des habitations. Ne les touchez pas, ne les approchez pas. Si vous êtes en présence d'un nid, contactez directement M. Binon (Tél : 04 75 40 22 85) référent départemental pour le frelon Asiatique qui préviendra des spécialistes pour le détruire.



URBANISME

RÉVISION DU PLU

Rendu nécessaire par les évolutions réglementaires, et notamment par les directives découlant du Grenelle de l'environnement, notre PLU, datant de 2008, est actuellement en révision.

Le Plan Local d'Urbanisme organise le développement de l'ensemble du territoire communal. Les évolutions législatives et réglementaires de ces 15 dernières années ont, peu à peu, permis de préciser la portée et le contenu de ce document.

Il comporte plusieurs éléments :

Un rapport de présentation, un projet d'aménagement et de développement durable (PADD), des orientations d'aménagement et de programmation (OAP), un règlement (littéral et graphique), un document "cadre" de référence, avec lequel les orientations d'aménagement et de programmation ainsi que le règlement doivent être cohérents, des annexes (servitudes d'utilité publique et autres, à titre informatif). Il doit également faire l'objet d'une évaluation environnementale.

Pour effectuer ce travail qui durera environ deux ans, la commune s'est attachée les compétences du cabinet REFLEXITE. L'équipe d'étude a proposé dans sa méthodologie de travail l'organisation en phase de diagnostic de séances de travail avec les habitants et les élus.

Des "marches découverte" se sont donc déroulées le samedi 24 septembre et ont rassemblé autour des élus et de l'équipe organisatrice plus de 50 Touloudains. Le 22 avril, ce sont 30 personnes qui ont réfléchi en mairie lors d'ateliers thématiques.

Après une première phase de diagnostic (*consultable en mairie et téléchargeable sur le site internet*), le travail consiste actuellement à définir des Orientations d'Aménagement et de Programmation, à élaborer le Projet d'Aménagement et de Développement Durable et à rédiger le règlement.

Viendront ensuite le temps des enquêtes publiques et les réunions de présentation à la population précédant l'approbation définitive du document fin 2018.

La première réunion publique se tiendra

le mardi 11 juillet à 20h

à la salle polyvalente.

COMPORTEMENTS CITOYENS

UNE COMMISSION "SÉCURITÉ ET CIVISME"

A l'initiative des élus de Touloud, la commission sécurité et civisme, présidée par M. le Maire, a vu le jour le 6 mars 2017. En présence d'une dizaine de citoyens, cette première réunion a validé l'idée de procéder à l'extinction de l'éclairage public autour de la salle polyvalente pour limiter les regroupements nocturnes.

Son travail ne s'arrête pas là. L'idée est de réfléchir ensemble à la façon d'éviter certaines incivilités sur notre territoire communal.

NUISANCES SONORES



L'arrêté préfectoral N°2004-334-22 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage est en vigueur en Ardèche depuis le 29/11/2004. Ces bruits sont susceptibles de porter atteinte à la tranquillité publique de l'homme ou de son environnement.

Cet arrêté préfectoral a été réactualisé en 2016 sous le N°2016-048-ARSDD075E01 et notamment l'article concernant les plages horaires autorisées pour les activités bruyantes des particuliers dans les propriétés privées.

Les horaires et jours autorisés sont les suivants :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30.

Samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19h.

Dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h.

Là aussi le civisme s'impose. Il serait souhaitable, pour le bien-être de tous, que les travaux du dimanche restent exceptionnels.

Les beaux jours arrivent. Si vous organisez des soirées en terrasse, pensez à la tranquillité de vos voisins.

CHIENS : DES ARRÊTÉS MUNICIPAUX



Ils ne doivent pas divaguer sur la commune. Ils représentent un danger pour les véhicules motorisés, les vélos ainsi que les piétons.

Des arrêtés municipaux viennent d'être pris en ce sens début mai.

S'ils sont dans leur propriété les aboiements sont souvent source d'une gêne pour le voisinage et représentent une part importante des plaintes de nuisances sonores. Equiper les chiens de collier anti-aboiement est une bonne solution pour la tranquillité de tous.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La vitesse et le bruit des véhicules motorisés sont des problèmes récurrents sur toutes les routes de notre commune. Les éléments de sécurité (plateau traversant, panneaux de limitation de vitesse) ont peu d'influence sur le comportement de certains conducteurs. Nous appelons à votre bon sens et votre civisme pour la sécurité de tous.

Modifions notre comportement afin que le " vivre ensemble " à Touloud ait encore du sens.

TOULAUD A L'HONNEUR

LES CM1-CM2 EN FINALE EUREKAMATH

EUREKAMATH, quesaco ?

Le concours s'adresse aux classes de CM1, CM2, et 6^{ème}. Il s'agit d'une épreuve à laquelle toute la classe participe. Les classes à niveaux multiples comme à Touloud s'inscrivent dans la catégorie la plus représentée à savoir les CM1.

Au programme : une épreuve de calcul en ligne ; sur une liste de dix problèmes, chaque classe doit en résoudre huit. Les élèves disposent d'une heure sans l'aide de l'enseignant. Le temps mis pour effectuer le calcul en ligne départage les ex-aequo.

Avec son enseignante Séverine Devès, la classe s'est inscrite au concours qui a eu lieu du 10 au 30 mars. Sur 2629 classes participantes, Touloud fait partie des 85 CM1 sélectionnés pour la finale, les seuls en Drôme Ardèche ! La finale se déroulera du 6 au 14 juin. Félicitations à nos jeunes "matheux".

NOUVEAU TRACÉ POUR LE GR42

Le tracé du GR42, long de 452km, qui relie Saint-Etienne à la Méditerranée, vient d'être modifié.

Gisèle et Robert, randonneurs ardéchois, ont inauguré, en 22 jours, ce nouveau tracé qui traverse notre commune. Accompagnés par des membres de Touloud Rando et des Esclops de Saint-Péray, ils ont été reçus le 4 mai en mairie pour un petit déjeuner avant leur départ pour un parcours de 22 km qui les a menés jusqu'à Beauchastel.

L'occasion d'évoquer avec les élus la prochaine création de gîtes communaux, type d'hébergement qui manque cruellement sur ce parcours nouvellement balisé.

EXCURSION À L'ITALIENNE

Répondant à l'invitation de notre ville jumelle transalpine, une délégation touloudaine s'est rendue le week-end du 20/21 mai à Monsano pour la traditionnelle fête du Palio.

Au programme des réjouissances, dès le vendredi soir l'inauguration d'un bâtiment de la protection civile puis la journée du samedi réservée à la visite de la ville d'Ascoli Piceno, classée par l'Unesco, en raison de son grand patrimoine architectural.

Pour le dimanche un incontournable repas gastronomique dans un restaurant dont la spécialité était le poisson, dans la station balnéaire de Sirolo où certains ont mis leurs pieds dans l'eau. Le séjour s'est achevé avec les jeux inter quartiers avant de déguster une belle assiette de pâtes agrémentée d'un feu d'artifice pétillant.